



Communiqué de presse
Paris, le 27 novembre 2003

DEBAT PUBLIC CDG EXPRESS : LA REUNION PUBLIQUE DE SYNTHESE AURA LIEU LE 12 DECEMBRE 2003 A PARIS

Après quinze semaines d'échanges, la Commission particulière du débat public réunit tous les acteurs concernés et le maître d'ouvrage pour une ultime réunion durant laquelle sera fait un premier bilan du débat. À cette occasion seront également présentées les conclusions de l'expertise complémentaire sur les deux solutions alternatives.

Les conclusions de l'expertise complémentaire

Le cabinet suisse SMA présentera les conclusions de son étude portant sur les points suivants :

- faisabilité des deux solutions alternatives proposées,
- appréciation comparative des solutions au regard de la réponse qu'elles apportent aux besoins des passages aériens,
- estimation des coûts de ces deux solutions.

La parole donnée aux acteurs et au maître d'ouvrage

La Commission particulière du débat public a invité le maître d'ouvrage et l'ensemble des acteurs concernés à se prononcer lors de cette réunion de synthèse sur les conclusions du Dire d'expert. Ils exprimeront également leur point de vue sur ce débat public. Ceux-ci, tout comme le public présent dans la salle, pourront exprimer leurs attentes sur les suites à donner au projet et sur les modalités d'information et de participation souhaitées, si le projet se poursuit.

Premier bilan du déroulement du débat public CDG Express

La Commission présentera une première analyse de la participation du public tout au long de la démarche : questions posées, réunions publiques, auditions, ateliers et colloques.

**REUNION PUBLIQUE DE SYNTHESE – 12 DECEMBRE 2003 A 19 H 15
SALONS DU RELAIS / HOTEL PARIS EST – GARE DE L'EST**

Les documents du débat peuvent être obtenus en appelant  **0 800 800 949** (appel gratuit) ou en les téléchargeant sur le site Internet du débat www.debatpublic-cdgexpress.org.

La Commission particulière du débat public (CPDP) est en charge de l'organisation du débat public qui se déroulera du 25 août au 15 décembre 2003 sur le projet CDG Express (le débat pourra être prolongé de deux mois si nécessaire). Ce projet propose la réalisation à l'horizon 2012 d'une liaison ferroviaire dédiée aux passagers aériens reliant, sans arrêt intermédiaire, la gare de l'Est à Paris et l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy.

Contact presse : Daphné Lecomte-Somaggio / Iannis Aït-Ali
Tél : 01 56 03 13 87 - e-mail : presse.cpdp@i-et-e.fr